

Protection et sécurité pour la Suisse

OUI à la révision de la loi sur le service civil.

Nous vivons une époque incertaine. La Suisse a besoin d'une armée opérationnelle et d'une protection civile forte. Les effectifs de l'armée et des organisations de protection civile ne doivent pas continuer à être réduits ! La loi révisée sur le service civil corrige les dérives de ces dernières années. Elle garantit les effectifs de l'armée et de la protection civile et veille à l'équité. La loi révisée veille à ce que le service civil redevienne une exception pour les personnes en proie à des conflits de conscience. C'est la seule façon de garantir la sécurité de notre pays à long terme.

Ne pas affaiblir davantage l'armée – renforcer la protection civile

Une armée efficace et une protection civile forte sont essentielles pour la protection et la sécurité de la Suisse. Aujourd'hui, trop de personnes astreintes au service optent pour le service civil, ce qui affaiblit les effectifs de l'armée et de la protection civile.

La guerre en Ukraine montre clairement à tous qu'une défense nationale forte est à l'ordre du jour. En Suisse aussi, il faut investir davantage dans la sécurité du pays. La loi sur le service civil en vigueur encourage les personnes astreintes au service à se tourner vers le service civil, plus confortable. La révision met fin à cette évolution négative.

Des forces d'intervention puissantes pour la sécurité et les crises

Une armée efficace et des organisations de protection civile solides sont essentielles pour la protection et la sécurité de la Suisse. Aujourd'hui, trop de personnes astreintes au service optent pour le service civil. Il en résulte un manque de ressources humaines importantes pour la défense nationale et la gestion des crises. Les investissements déjà réalisés sont en partie perdus.

La révision de la loi sur le service civil corrige cette évolution négative. Le service dans l'armée ou dans la protection civile redevient la norme. Le service civil doit redevenir une exception justifiée.

Plus d'équité pour tous grâce à des règles claires

La nouvelle réglementation est équitable, en particulier pour tous ceux qui effectuent ou ont effectué leur service dans ce pays. La révision garantit qu'à l'avenir également, un nombre suffisant de personnes formées seront disponibles pour assurer la sécurité, la gestion des crises et la défense de la Suisse. La nouvelle loi sur le service civil met fin à l'hémorragie de personnel dans l'armée et les organisations de protection civile.

Le service civil est une solution d'exception pour les personnes confrontées à un véritable conflit de conscience. Aujourd'hui, il est toutefois devenu une alternative librement choisie. Cela ne peut pas continuer ainsi, car cela affaiblit la sécurité de notre pays. Aujourd'hui, il existe de facto une liberté de choix entre le service dans les organes de sécurité et le service civil. Cela est contraire à la Constitution.

Le service civil reste accessible aux Suisses qui ont un conflit de conscience crédible. La révision clarifie toutefois son rôle d'exception et supprime les incitations inopportunes actuelles. Le service civil regagne ainsi en crédibilité et revient à sa mission constitutionnelle. Cela renforce son acceptation par la société.

14
juin

OUI

à la révision de la loi
sur le service civil